SAINT-RÉMY-L'HONORÉ

Où en est le projet de centre-bourg?

Le grand projet de centrebourg, à Saint-Rémy-l'Honoré avance. Notamment la partie concernant l'ancienne clinique Korian. Le groupe avant quitté la commune il y a 5 ans, le souhait initial de la municipalité consistait à transformer ce bâtiment en une résidence senior avec des services « afin de pouvoir garder nos anciens dans le village. Mais can'a pas fonctionné car pour atteindre l'équivoulaient créer au moins une centaine de logements. Soit une densification dispropor-

tionnée pour Saint-Rémy ». explique Patrick Ratel, le maire de Saint-Rémy-l'Honoré

50 logements haut de gamme à la place de l'ancienne clinique

Pour que ce bâtiment ne reste pas à l'abandon pendant de nombreuses années, un projet de construction de 50 appartements de standing, avec terrasse et un parking souterrain, est libre financier, les promoteurs. sur les rails. « C'est un projet privé car la commune n'est pas propriétaire de l'ancienne clinique. En revanche, nous





Le projet du futur centre-bourg de Saint-Rémy-l'Honoré. (Crédit photo : Biamont/Pitch immo)

LA PLAIE DES DÉPÔTS SAUVAGES



« C'est un fléau quasiment hebdomadaire. Chaque matin on se lève et on se demande sur quelle mauvaise surprise on va tomber », s'agace Patrick Ratel, le maire de Saint-Rémy l'Honoré, La semaine dernière, c'est plus d'une centaine de pneus qui ont été déchargés dans le village. « On se

retrouve démunis face aux

dépôts sauvages. On a ins-

tallé un piège photogra-

phique, ca demande de la

maintenance et ca déplace le problème. Peut-être faudra-t-il investir dans d'autres appareils de ce type. » L'adjoint aux espaces verts et à la voirie, Christian Pavesis ne décolère pas. « Quand on parle d'écologie et de recyclage... De plus, pour faire retirer les pneus, c'est très compliqué. Les déchetteries du Sieed ne les prennent pas. Il existe des filières pour les professionnels mais pas pour les communes. On se retrouve sans solution. À part celle qui coûte 10€ le pneu via. la Sepur, une honte quand on pense que les communes doivent montrer l'exemple et qu'elles n'en ont pas les moyens...»

pouvons encadrer le projet grâce à notre PLU. Afin qu'il puisse se faire, nous allons modifier notre PLU d'ici le mois de juin. » Le permis de construire est en cours d'instruction et s'il est accepté, les travaux commenceraient en fin d'année pour une période de deux ans.

Dans les échanges entre le promoteur et la commune, il a été stipulé qu'un espace de 350m² serait dédié à un local commercial. « L'idée, c'est qu'il ait une vocation commerciale tournée vers le médical. Pour l'heure, nous avons un cabinet médical temporaire qui accueille un médecin, deux in-

firmières et un psychologue. Peut-être qu'ils pourraient s'installer là-bas, »

Autre négociation, la zone de stationnement devant la mairie, qui n'appartient en réalité pas à la municipalité, sera rétrocédée « nous permettant de laisser des places de parkings mais de réaliser aussi une petite place de village. » Autre rétrocession, celle d'un passage entre le parc public et le centre du village, ce qui évitera de devoir circuler le long de la départementale 34 pour accéder au centre-bourg.

Un parc public de 3000 m² qui a été en partie été aménagé. « L'autre partie sera

ET AUSSI

▲ Le city park

Trois pôles d'équipements sportifs, des aires de fitness multigénérationnelles, en libre accès ont été annoncés tout autour du terrain de rugby. Un projet à 150 000 € très attendu notamment par les ieunes, « Nous avons relancé le Département qui pourrait le financer à 80 % mais nous n'avons pas encore eu de retour. »

▲ École

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, la municipalité a fait le choix de remplacer la chaudière à fioul de l'école par une chaudière à pellets (granulés de bois) d'ici la fin de l'année. Coût pour la commune : 67 391 € après déduction des subventions. La rénovation numérique de l'établissement est également à l'ordre du jour avec le remplacement des ordinateurs.

▲ Piste cyclable

Une piste cyclable de 2 km

de long qui passerait derrière les terrains de tennis et l'école pour rejoindre le bas du village est à l'étude. « Ce dossier. évalué à 400 000 €, est à l'étude avec Ingeniér'Y. Il est ficelé, nous espérons pouvoir le lancer l'année prochaine », indique le maire de Saint-Rémy-l'Honoré, Patrick

▲ Classement des sentes

Une quinzaine de sentes du village vont être référencées et classées dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. « Il v a deux ans, nous avons défini 5 circuits piétonniers dans la commune. Ce classement va nous permettre d'obtenir des subventions afin de les entretenir. De plus nous allons pouvoir les aménager, d'y installer des poubelles et de mettre des barrières afin d'empêcher les véhicules à moteur d'y accéder. »

faite lorsque la future mairie/médiathèque sera réalisée. Le projet a pris du retard en raison du Covid et de la recherche des dernières subventions. Au final, ce projet à 1,3 million d'euros (TTC) sera subventionné à hauteur de 80 % », souligne Patrick Ratel. Les travaux devraient débuter en

ianvier prochain pour une durée d'un an. Quant à l'actuelle mairie, que deviendra-t-elle ? « Rien n'est encore défini mais l'idée est de garder le rez-de-chaussée pour l'implantation d'un commerce. »

LA PLAIE DES DÉPÔTS SAUVAGES



siment hebdomadaire. Chaque matin on se lève et on se demande sur quelle mauvaise surprise on va tomber », s'agace Patrick Ratel, le maire de Saint-Rémy-l'Honoré. La semaine dernière, c'est plus d'une centaine de pneus qui ont été déchargés dans le village. « On se retrouve démunis face aux dépôts sauvages. On a installé un piège photographique, ça demande de la

maintenance et ça déplace le problème. Peut-être faudra-t-il investir dans d'autres appareils de ce type. » L'adjoint aux espaces verts et à la voirie, Christian Pavesis ne décolère pas. « Quand on parle d'écologie et de recyclage... De plus, pour faire retirer les pneus, c'est très compliqué. Les déchetteries du Sieed ne les prennent pas. Il existe des filières pour les professionnels mais pas pour les communes. On se retrouve sans solution. A part celle qui coûte 10€ le pneu via. la Sepur, une honte quand on pense que les communes doivent montrer l'exemple et qu'elles n'en ont pas les moyens... »

ET AUSSI

▲ Le city park

Trois pôles d'équipements sportifs, des aires de fitness multigénérationnelles, en libre accès ont été annoncés tout autour du terrain de rugby. Un projet à 150 000 € très attendu notamment par les jeunes. « Nous avons relancé le Département qui pourrait le financer à 80 % mais nous n'avons pas encore eu de retour. »

▲ École

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, la municipalité a fait le choix de remplacer la chaudière à fioul de l'école par une chaudière à pellets (granulés de bois) d'ici la fin de l'année. Coût pour la commune : 67 391 € après déduction des subventions. La rénovation numérique de l'établissement est également à l'ordre du jour avec le remplacement des ordinateurs.

▲ Piste cyclable

Une piste cyclable de 2 km

de long qui passerait derrière les terrains de tennis et l'école pour rejoindre le bas du village est à l'étude. « Ce dossier, évalué à 400 000 €, est à l'étude avec Ingeniér'Y. Il est ficelé, nous espérons pouvoir le lancer l'année prochaine », indique le maire de Saint-Rémy-l'Honoré, Patrick Ratel.

▲ Classement des sentes

Une quinzaine de sentes du village vont être référencées et classées dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. « Il y a deux ans, nous avons défini 5 circuits piétonniers dans la commune. Ce classement va nous permettre d'obtenir des subventions afin de les entretenir. De plus nous allons pouvoir les aménager, d'y installer des poubelles et de mettre des barrières afin d'empêcher les véhicules à moteur d'y accéder. »